

LEGION D'HONNEUR AU CAPITAINE

GUSTAVE SPRIET

La remise de la Croix de chevalier de la Légion d'Honneur au capitaine SPRIET, commandant de la compagnie des sapeurs pompiers de Lens, a donné lieu dimanche dernier, à une imposante manifestation. La population profita de la circonstance, pour manifester sa profonde sympathie et toute sa reconnaissance au chef dévoué qui, depuis 32 ans, à la direction du service d'incendie.

Il est dix heures et demie quand le clairon sonne le rassemblement place du Cantin. Les sociétés se forment en cortège dans l'ordre suivant: Fanfare Ouvrière Municipale, Sapeurs Pompiers, société des Anciens Combattants, section lensoise des Sauveteurs du Nord, harmonie des Enfants de la Plaine, gymnastique La Régénératrice, société chorale Le Coecilia, société de tir l'Avenir;

Le cortège parcourt la rue de Lille, la Grand'Place, le boulevard des Ecoles, les rues Edouard Bollaert, de Liévin, Thiers, de la Gare, place de la République.

Sur le kiosque attend M.REUMAUX, entouré des invités, des membres honoraires et de quantité d'officiers venus, délégués par les compagnies et les subdivisions voisines.

Un carré est formé. M.REUMAUX, porteur des insignes de commandeur de la Légion d'Honneur, s'avance vers le nouveau légionnaire.

Dans une brillante allocution, il se dit flatté et fier de donner l'accolade à un officier qui s'est placé très haut dans l'estime de ses concitoyens, qui a su maintenir non seulement le respect, mais aussi l'affection de ses hommes.

Après avoir retracé la carrière du capitaine, M. REUMAUX, rappelle tout le dévouement apporté par M. SPRIET, à l'accomplissement de ses devoirs d'officier et dans les fonctions qu'il occupe en diverses sociétés.

" On n'a jamais fait appel en vain à votre dévouement, dit-il, c'est que ce grand zèle pour le bien public est de tradition

dans votre famille. Aux heures difficiles et pénibles de 1870, votre père, administrait la ville de Lens avec un tact et une fermeté dont le souvenir n'est pas perdu, deux de vos frères, brillants officiers de réserve, ont admirablement rempli leur devoir militaire, et vous ont précédé dans les cadres de la Légion d'Honneur, noble exemple que vos fils suivront à leur tour; eux aussi sauront maintenir très haut votre nom respecté, et seront de bons citoyens de Lens et de braves serviteurs de la France.

" Capitaine, au nom du président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons chevalier de la Légion d'Honneur."

La foule qui assiste à la remise de la récompense force le service d'ordre, impossible de la maintenir, les applaudissements crépitent au moment où M. REUMAUX attache la croix sur la poitrine du capitaine.

A une heure, un banquet est servi dans le vaste préau de l'école Berthelot. Cinq cents convives y assistent. M. HOYEZ, a artistiquement décoré la vaste salle de trophées de drapeaux, de panoplies, d'attributs de sapeurs pompiers. Les couleurs nationales sont répandues à profusion, elles forment un décor grandiose. Sur un pignon le buste de la République, sur l'autre une grande croix s'étale constituant un motif de décor de circonstance.

La table d'honneur, longue de 53 mètres, emprunte toute la longueur de la salle. Huit tables viennent y aboutir. Face au président, le souvenir, que tout à l'heure on offrira au capitaine SPRIET, est bien en évidence. Il se détache sur un fond grenat frangé d'or, que relève la devise "Courage et Dévouement" inscrite sur fond bleu.

A la table d'honneur, nous remarquons: M.M. REUMAUX, ayant à sa droite, M. le capitaine SPRIET, à sa gauche, M. le commandant VARLET-DANDRE; le commandant MAHIEU, délégué au conseil supérieur des sapeurs pompiers; le lieutenant LETOMBE, de Lens, président du comité d'organisation de la fête; Jules LEFEBVRE, vice-président; COURTIN; RENARD; TAQUET, membres du comité; LAFITTE; FOUGEROLLES; DU BOUSQUET, ingénieurs en chef des mines de lens; HUMERY, ingénieur en chef des mines de Liévin; treize capitaines de sapeurs pompiers; le lieutenant de gendarmerie ...; M.M. RODIERE, commissaire spécial; les

présidents des sociétés locales, les ingénieurs du chemin de fer du Nord.

La famille du capitaine est représentée par M.M. Paul SPRIET, son frère; ANDRE et Auguste DELORY, ses beaux-frères; TABARD, son beau-fils; ses neveux, M.M. GAMOT, Charles SPRIET, DELEHELLE; son cousin, M. Louis SPRIET, juge de paix à Seclin.

Pendant le repas, la symphonie, sous la direction de M. Jacques HERETE, donne un concert, dont le programme, bien choisi, lui vaut de chauds applaudissements.
Au champagne, M. REUMAUX, ouvre la série des toasts.

"Lorsque ce matin, dit-il, s'adressant au capitaine, vous avez vu le nombreux concours de collègues, de sapeurs, d'amis, ou de simples citoyens venus, la main tendue, vous apporter leurs chaudes félicitations, et que, d'autre part, vous avez regardé votre compagnie au complet, vos hommes bien alignés, bien en forme, l'oeil joyeux du succès de leur capitaine, vous avez sûrement éprouvé la douce et fervente émotion du chef qui se sent compris et vaillamment secondé, du citoyen heureux et fier d'avoir été utile à sa ville natale. La cité est moins ingrate, croyez-le bien, que le vulgaire ne le prétend, la voix du peuple se plaît à louer, et le gouvernement s'honore de récompenser l'homme dont l'oeuvre désintéressée n'a eu pour but que le bien public.

M. REUMAUX rend hommage à ceux qui se dévouent pour la sécurité de leurs concitoyens. Il a vu les sapeurs pompiers à l'oeuvre dans les incendies qui éclatèrent aux mines de Lens, il a pu en apprécier la valeur.

M. REUMAUX salue les membres honoraires et particulièrement M.M. BEHAL et FREMICOURT, présents au banquet, qui comptent à eux deux 170 ans.

M. LEFEBVRE, vice-président du comité d'organisation, se fait l'interprète des membres honoraires qui ont vu avec fierté le capitaine SPRIET décoré par M. REUMAUX.

Parlant au nouveau, il lui dit:

"La présence à ce banquet de tant d'officiers qui ont voulu fêter votre apothéose, atteste que la parfaite considération dont vous jouissez a dépassé les bornes de votre ville et que

l'attribution de la croix de la Légion d'Honneur est la consécration de votre réputation de droiture et de bravoure."

M. LEFEBVRE, termine ainsi;

"J'ai la certitude de traduire votre pensée à tous, mes amis, en émettant le désir de voir longtemps encore le capitaine Gustave SPRIET, diriger les destinées de la compagnie, son exemple y sera pour les jeunes, le meilleur enseignement."

M. VARLET, commandant inspecteur, rappelle qu'il fit la connaissance du capitaine SPRIET, il y a 18 ans, alors qu'il s'agissait de construire, à Lens, un hôtel des sapeurs pompiers. De cette époque datent les relations de bonne camaraderie. Elles lui donnèrent l'occasion d'apprécier les qualités de coeur du capitaine en même temps que par ses fonctions d'inspecteur du département il se rendait compte de la valeur technique du chef et de la bonne organisation du service d'incendie de la ville de Lens.

M. EVRARD, vice-président de la Fanfare Ouvrière municipale, félicite le nouveau légionnaire au nom des sociétés locales. Il lui fait part de leur satisfaction de le voir décoré et l'assure de la vive sympathie de tous.

M. LETOMBE, lieutenant, président du comité d'organisation, excuse M. BRIENS, préfet du Pas de Calais, retenu par les opérations du conseil de révision; M. LAPORTE, sous-préfet, en vacances; M. BASLY, député-maire, empêché; et M. Félix BOLLAERT, éloigné de Lens par un voyage.

M. LETOMBE, rappelle les débuts de M. SPRIET à la compagnie des sapeurs pompiers. Il exprime à M. REUMAUX la respectueuse et vive reconnaissance de la compagnie, il regrette l'absence de M. BASLY, qui, en maintes circonstances, a prouvé l'intérêt qu'il porte aux sapeurs pompiers. Il remercie les invités, la presse, les sociétés locales, la symphonie.

Au nom des sapeurs, membres honoraires et amis, M. LETOMBE remet au capitaine SPRIET un magnifique objet d'art, représentant "Histoire", dû au ciseau du sculpteur BAREAU.

Le capitaine SPRIET, vivement ému, se lève au milieu d'une chaleureuse ovation.

"C'est avec une grande émotion, dit-il, que j'ai vu tout à l'heure la croix briller sur ma poitrine et c'est avec une légitime fierté que je l'ai senti épingle par M. REUMAUX, commandeur de la Légion d'Honneur.

Cet homme éminent dont le génie et l'activité ont si puissamment contribué au développement et à la prospérité de notre grande cité minière, a bien voulu être en cette circonstance le parrain du fils d'un de ses anciens amis qui savait si bien apprécier ses hautes qualités d'esprit et de coeur."

M. SPRIET, se déclare très flatté des appréciations de M. VARLET DANDRE, commandant inspecteur. Il remercie le commandant MAHIEU, les capitaines, les officiers venus lui donner une nouvelle preuve de leur fraternité. Il salue la presse, adresse ses remerciements à M. EVRARD, Jules LEFEBVRE, pour leurs félicitations. Parlant aux membres honoraires, il dit: "C'est à vous, Messieurs, à vos encouragements, que notre compagnie doit en grande partie, la renommée qu'elle a acquise. Depuis 30 ans que je vous connaît, je n'ai rencontré parmi vous que des amis, mais aujourd'hui ces témoignages, c'est de tout coeur que je vous dis: merci."

M. SPRIET exprime sa gratitude à M. le lieutenant LETOMBE, dont les éloges lui sont allés droit au coeur. Il se plaît à reconnaître le concours des officiers et sapeurs qui par leur union, leur esprit de discipline et de dévouement ont su si bien gardé les belles traditions de la compagnie. Il y associe M.M. LEANDRE, DOUEZ et GLORIAN, anciens officiers.

Puis M. SPRIET termine en ces termes, parlant du souvenir qui lui a été remis: "Je ne puis, dit-il, trouver d'expressions pour vous dire mon émotion, ma reconnaissance, devant ce superbe chef-d'oeuvre que vous m'offrez si généreusement.

Merci, cher président, chers collègues et amis, chers membres honoraires et sapeurs, merci, encore une fois pour ce magnifique souvenir qui fera l'orgueil de ma famille et me redira, toute ma vie, votre profonde et chaude amitié, la date du 10 août 1913 restera gravée sur ce bronze, celle du 28 septembre le sera pour toujours dans mon esprit.

M. MAHIEU, parle comme président d'honneur de l'union des corps de sapeurs pompiers du Nord de la France, puis M. LOUIS SPRIET, juge de paix à Seclin, remercie au nom de la famille.

Tous les discours sont chaleureusement applaudis à plusieurs reprises. La "Marseillaise" est entendue debout, jouée par la société philharmonique.

La séance est levée aux accents de l'hymne national entonnée par tous les convives.

Extrait du Grand Echo du Nord du 29 septembre 1913

